

Une initiative





Un projet porté par





OBTENEZ LE LABEL EFE

Qu'est-ce qu'une EFE ?



Une Entreprise de Française à l'Étranger - EFE – est une entreprise de droit local, n'ayant aucun lien capitalistique avec une entreprise dont le siège relèverait du droit français, et détenue à plus de 50% (ou le maximum autorisé dans certains pays) par un Français.

Les EFE éligibles au label EFE

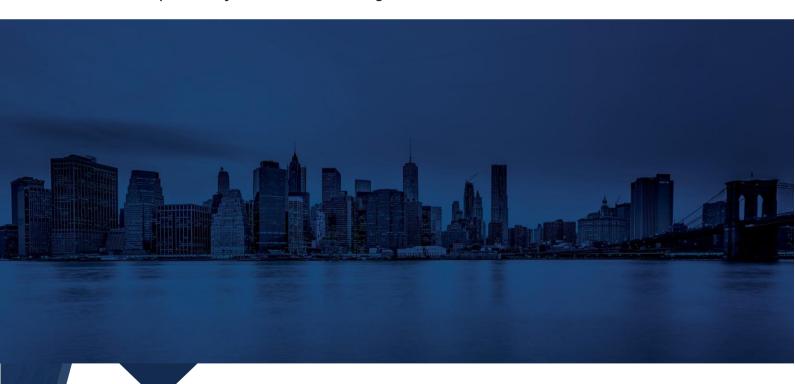
Les entreprises souhaitant obtenir le label EFE devront remplir les critères d'éligibilité relatifs à la définition d'une E.F.E et devront en plus avoir une activité qui contribue localement directement ou indirectement à la promotion de la marque France et au rayonnement de la France (artistique, culturel, économique, technologique, scientifique, attractivité, etc.).

Les avantages du label EFE

- Bénéficier d'une marque forte et d'une reconnaissance en France et à l'international (valorisation)
- Utiliser les éléments de communication du label et bénéficier de son rayonnement
- Être invitée à participer en tant qu'E.F.E labellisées aux événements économiques organisés localement par l'Ambassade de France ou Business France, ainsi qu'aux événements destinés à mettre en valeur le label et les E.F.E labellisées
- Devenir membre de la communauté mondiale des E.F.E labellisées
- Être éligible pour intégrer EFE international comme associée et accéder aux services offerts, incluant l'engagement d'un VIE.
- Étre éligible pour solliciter le futur fonds de dotation privé pour des aides financières urgentes en cas de crise exceptionnelle affectant les conditions d'activité de mon E.F.E
- Étre éligible pour faire appel au futur fonds d'investissement privé destiné à aider les E.F.E contribuant au rayonnement économique de la France à trouver les financements nécessaires pour accélérer leur croissance

CONDITIONS D'OBTENTION

- Pour évaluer votre éligibilité au label EFE, constituez votre dossier de candidature et déposez votre demande auprès de votre comité local composé de la CCI Française locale et du représentant local des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE).
- Les dossiers seront ensuite approuvés par le comité stratégique de l'organisme porteur du label (EFE International).
- Si vous obtenez l'approbation du comité local et du comité stratégique concernant l'éligibilité du dossier, cela ouvrira la voie à l'accès au label EFE.
- Une cotisation de 300€ (couvrant une période de 3 ans) sera demandée aux E.F.E souhaitant être labellisées. Cela couvrira les frais de gestion relatifs au processus de labellisation, à la mise en place du label et sa communication à l'échelle mondiale.
- Le label sera délivré pour une période de 3 ans et sera renouvelable si l'E.F.E respecte toujours les critères d'éligibilité.



contact@efe-international.org / gcruciata@efe-international.org

Site internet : www.forum-efe.org

Adresse : 8-10 Rue Pierre Brossolette

92300 Levallois-Perret, France